



Centre interrégional de
ressources sur la
pluriactivité et le
travail saisonnier

Dans ce numéro :

- Un besoin de 16 000 vendangeurs en Beaujolais !
- Le logement saisonnier...en bref...
- Les "professionnels autonomes", un nouveau statut à installer !
- Information et accompagnement des saisonniers du tourisme en Tarentaise
- Haute-Vallée de l'Arve : soutenir les agriculteurs de montagne
- Premières Rencontres Régionales de la Montagne en PACA
- Lancement d'INTERREG III A

Retrouvez-nous sur le web !
<http://www.peripl.org>

Directeur de Publication : Jean-Marc Cross
97 A, avenue de Genève
74000 ANNECY.

Rédaction :
Christian Gilquin, Thomas Barthout

Imprimé par SEA 74
97 A, avenue de Genève
74000 ANNECY

ISSN : 1634-8079
Diffusion moyenne : 350 exemplaires
Périodicité : mensuelle
Première publication : janvier 2002
Dépôt Légal : à parution
Marque déposée

Les pluriactivités !



Un besoin de 16 000 vendangeurs en Beaujolais !

Les travaux saisonniers en agriculture nécessitent une forte mobilisation de main d'œuvre et le secteur viticole n'y échappe pas.

C'est le cas dans le Beaujolais, où 16 000 vendangeurs sont recherchés pour début septembre.

Rappelons l'existence du "contrat vendange" qui permet aux travailleurs occasionnels d'être exonérés de la part ouvrière des cotisations d'assurance sociale maladie, vieillesse et veuvage.

Les salariés concernés par le non-cumul de l'emploi peuvent, grâce à ce contrat spécifique, participer aussi aux travaux viticoles (fonctionnaires d'Etat et territoriaux, ainsi que les salariés en congés payés).

Pour plus de renseignements sur les postes de vendangeurs à pourvoir en Beaujolais contacter :

ANPE de Belleville,
BP 199
69 822 Belleville Cedex

Les candidatures doivent être accompagnées d'une copie de carte d'identité et de carte de sécurité sociale - possibilité d'être nourri et logé.

Le logement saisonnier...en bref...

Signature d'un accord interprofessionnel :

Les unions départementales syndicales de Savoie se sont entendues au début du mois de juillet sur un accord interprofessionnel sur le logement des saisonniers visant à produire une offre de logements de qualité, à garantir la priorité d'accès aux financements du 1% logement et à permettre l'exercice du droit au logement pour les salariés saisonniers.

Enquête de la CFDT sur les conditions de logement des saisonniers :

- La CFDT Rhône-Alpes vient de publier les résultats d'une enquête mettant en évidence les "conditions désastreuses" d'hébergement des travailleurs saisonniers dans les stations de sports d'hiver. L'enquête "L'envers du décor" est disponible sur www.cfdt-rhone-alpes.com

Opération "nouvelle génération à Courchevel" :

- Courchevel met en oeuvre une opération "nouvelle génération" de création de logements saisonniers : la commune met gratuitement le terrain à la disposition de l'OPAC, qui assure la maîtrise d'ouvrage et se porte garante sur les paiements des loyers. Les employeurs versent à la commune les loyers pour l'année et bénéficient en contre partie d'un droit de réservation pour leurs salariés. (Source : Libération du 11 juin 2002)



Centre interrégional de
ressources sur la
pluriactivité et le
travail saisonnier

97 A, avenue de Genève
74000 ANNECY

Téléphone : 04 50 67 57 05

Télécopie : 04 50 67 36 98

Messagerie : messages@peripl.org

Consultez régulièrement les
News sur www.peripl.org

Premières Rencontres Régionales de la Montagne en PACA

La région PACA a organisé le 8 juillet dernier à l'Hôtel de Région de Marseille les Premières Rencontres Régionales de la Montagne afin de conduire une réflexion prospective susceptible de nourrir les travaux du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire. Parmi les ateliers proposés, l'un avait pour thème : "Les ressources humaines et conditions de vie dans les stations". Cette réunion a permis de partager les expériences Rhône-Alpine et PACA d'opérations immobilières dédiées aux saisonniers et de structures d'accueil, d'information et d'accompagnement des salariés en station.

Lancement d'INTERREG III A

L'appel à projets concernés par le PIC INTERREG III A ALCOTRA pour 2000/2006 vient d'être lancé le 9 juillet à Chambéry. Parmi les projets susceptibles d'intéresser la pluriactivité figurent :

- Développement de la mobilité transfrontalière dans le tourisme et les services marchands (BEEFT)
- Formation des salariés saisonniers à la pratique des langues étrangères (DAFCO)
- Information, échanges et ressources en direction des saisonniers et pluriactifs franco-italiens (PERIPL)

Les "professionnels autonomes", un nouveau statut à installer !

Oscillant entre l'image du précaire exploité par des employeurs soucieux d'alléger leurs charges et celle du "travailleur du futur", riche de son indépendance et de sa compétence, les professionnels autonomes recherchent, avant tout, la continuité de leur protection sociale.

En septembre, la CFDT-Cadres devrait offrir à ceux qu'elle appelle les "professionnels autonomes" un bouquet de services élaborés avec des partenaires mutualistes (protection sociale complémentaire, assurance, responsabilité civile professionnelle, épargne, retraite...). Pour François Fayol, secrétaire général de la CFDT-Cadres, c'est l'aboutissement d'une réflexion ayant pour objectif de cerner le développement d'une catégorie de travailleurs située à mi-chemin entre le salarié et l'indépendant mais empruntant toute une gamme de statuts juridiques.

Source : *Le Monde Economie* du mardi 2 juillet

Information et accompagnement des saisonniers du tourisme en Tarentaise

La nécessité d'engager une réflexion et des actions sur les modalités d'accueil des saisonniers en vallée et en station a incité le Contrat Global de Développement (CGD) Tarentaise-Vanoise et le CBE d'Albertville à s'associer par le biais d'une convention de partenariat.

Le CBE d'Albertville sera donc jusqu'en 2004 le maître d'œuvre de travaux financés par le CGD. Cette action porte sur l'accueil, l'information des saisonniers et les dispositifs visant à les accompagner durant la saison et au-delà, notamment dans le cadre d'un parcours professionnel pluri-qualifiant.

Le CBE et le CGD devront sensibiliser les élus, les acteurs économiques locaux et soutenir les projets de maisons de saisonniers. La mise en réseau de ces lieux d'échanges et d'information sera bien évidemment un des objectifs importants de cette action.

Sources : *Dauphiné Libéré* du 9 juin 2002 et CBE d'Albertville

Haute-Vallée de l'Arve : soutenir les agriculteurs de montagne

Le SIVOM du pays du Mont-Blanc et la SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole) de la Haute-Vallée de l'Arve viennent de signer une nouvelle convention de partenariat afin d'aider les agriculteurs de montagne.

Cette convention renouvelée tous les trois ans depuis 1992 a permis de mettre en œuvre 500 000 € depuis 10 ans pour soutenir l'entretien de l'environnement, la production et l'économie alliant tradition et modernité.

Les financements permettent aux agriculteurs d'acheter du matériel, de rénover des bâtiments, d'entretenir de petites structures ou de se faire remplacer lors de soucis de santé. La convention permet aussi de mieux reconnaître la pluriactivité et la relation agriculteur-tourisme avec par exemple, un dépliant valorisant les produits vendus à la ferme.

Source : *Le Dauphiné Libéré* du 31 juillet 2002